

Frédéric TEISSERENC BONESTEVE
Nicole VIDAL-GAYRAL
Laurent BOUSSOT-PALADEL

NOTAIRES ASSOCIES
Société Titulaire d'un Office Notarial
AVENUE VICTOR HUGO
34340 MARSEILLAN (Hérault)

TEL : 04 67 77 22 15
TELECOPIE 04 67 77 29 76
e-mail : scp.teisserenc-vidal@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicole VIDAL-GAYRAL, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Frédéric TEISSERENC BONESTEVE, Nicole VIDAL-GAYRAL, Laurent BOUSSOT-PALADEL, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Marseillan (34340), Avenue Victor Hugo, en date du 27 décembre 2011, a été réalisée la vente en état futur d'achèvement

Par :

La Société dénommée **LE CLOS DU ROCHER**, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 €, dont le siège est à SETE (34200), 547 quai des Moulins Espace Don Quichotte, identifiée au SIREN sous le numéro 509160545 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Madame Evelyne Yvette Louise **SAUTY**, Directeur médical vaccins, demeurant à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) 9 rue Carpeaux.
Née à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), le 4 novembre 1962,
Célibataire.

DESIGNATION

Désignation de l'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :

Un ensemble immobilier situé à **LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (DORDOGNE) 24620** 5 Avenue du CINGLE.

Cadastré :

- Section D, numéro 5, lieudit 5 avenue du Cingle, pour une superficie de vingt deux ares quatre centiares (00ha 22a 04ca).
- Section D, numéro 7, lieudit Le Cingle, pour une superficie de vingt quatre ares quatre-vingt cinq centiares (00ha 24a 85ca).
- Section D, numéro 1360, lieudit Le Cingle, pour une superficie de soixante et un ares quatre-vingt six centiares (00ha 61a 86ca).

Désignation des BIENS :

Lot numéro soixante quinze (75) :

Un appartement de type 4 couchages, indiqué lot 6225 sur le plan annexé, situé au deuxième étage du Bâtiment 6, comprenant : un séjour avec cuisine, un coin nuit, une salle d'eau-WC, l'ensemble d'une superficie habitable de 28,12 mètres carrés environ, et un balcon d'une surface de 4,24 mètres carrés environ.

Avec les VINGT /MILLIEMES (20 /1.000èmes) des charges spéciales du Bâtiment 6.

Et les soixante dix huit /dix millièmes (78 /10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

BIENS mobiliers :

Divers **BIENS mobiliers** détaillés à l'acte.

PROPRIETE - JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire des lots objet de la vente tels qu'ils existent au regard de l'avancement des travaux, ainsi que des quote-parts des parties communes s'y rattachant.

Il deviendra propriétaire des ouvrages à venir pour l'achèvement de l'**IMMEUBLE** au fur et à mesure de leur exécution et de leur édification, par voie d'accession.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A MARSEILLAN (Hérault),
LE 27 décembre 2011.

Frédéric TEISSERENC-BONESTEVE
Nicole VIDAL-GAYRAL
Laurent BOUSSOT-PALADEL
Notaires Associés
34340 MARSEILLAN



Etude fermée le samedi
Réception de préférence sur rendez-vous
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèques est accepté.